



STU/A./14/004
Mars 2014

65^e Conseil du Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU)

Rapport d'activités (avril 2013 - mars 2014)

Election du 6^e Bureau Exécutif par le 65^e Conseil du STU

Le 22 mars 2013 le 65^e Conseil du STU a élu le 6^e Bureau exécutif.

RESULTATS DES ELECTIONS RESULTS OF THE ELECTIONS

Noms	Votes
Mme Amani EI-SHEIKH	7
Mme Andrea LEVEQUE	11
M. Elia MATIAS	11
M. Philippe PYPAERT	10
M. Alexander SCHISCHLIK	12
M. Vincent VAURETTE	10

Nous avons eu 12 votants, membres du STU, et 0 bulletin nul.

Élection partielle du 65^e Conseil du STU

Les 3 et 4 juin 2013 a eu lieu l'élection des candidats manquants du 65^e Conseil du STU. Les candidats étaient, par ordre alphabétique :

1. Ayelecht DAVID
2. Ana DUMITRESCU
3. Silvana MEDICA
4. Mauro ROSI

Cette élection partielle du 65^e Conseil du STU a été effectuée par un vote électronique. Ce système était totalement indépendant afin d'éviter toutes fraudes possibles. Voici les résultats de l'élection partielle au 65^e Conseil du STU pour l'année 2013- 2014.

**RESULTATS DES ELECTIONS PARTIELLES
RESULTS OF THE BY-ELECTIONS**

Candidat	Votes
Ms Silvana MEDICA (Italy) – ICTP – G6	70
Mr Mauro ROSI (Italy) – CLT/DDD/MUS – P4	49
Ms Ana DUMITRESCU (Romania) – CLT/DDD/MUS – P3	45
Ms Ayelecht DAVID (France) - SC/AO – G6	37

Nous avons eu 96 votants, membres du STU, et 4 bulletins nuls.

Le nouveau Conseil s'est réuni pour élire son Bureau exécutif, composé de 8 membres, comme suit par ordre alphabétique :

- Ana DUMITRESCU
- Amani EI-SHEIKH
- Sandra GALLET
- Steve HEWITT
- Andrea LEVEQUE
- Elia MATIAS
- Philippe PYPAERT
- Alexander SCHISCHLIK

En accord avec l'article XIV.1 du règlement intérieur du STU, Les conseillers ont désigné les 3 candidats secrétaires généraux par applaudissements.

- Elia Matias
- Marcello Scarone-Azzi
- Andrea Leveque

M. Elia MATIAS a été réélu Président du STU.

Rapport d'activités du 65^e Conseil du STU

Méthodes de travail du 65^e Conseil

Le travail du Conseil a été particulièrement intense et axé principalement sur les questions de personnel en raison de la crise que traverse l'UNESCO.

Le STU a poursuivi une stratégie de critique constructive, en participant à des réunions mensuelles sur les politiques du personnel avec HRM, avec lequel il entretient un dialogue permanent.

Compte tenu de la situation de crise, tous les membres du Conseil du STU ont travaillé sur l'exercice de redéploiement, dans le premier groupe de travail consacré aux questions de personnel.

Les autres groupes de travail ont été maintenus. La liste est disponible en annexe.

Des membres du STU peuvent participer en tant que de besoin à la réflexion menée au sein de ces groupes.

Politiques du personnel

Le STU n'a cessé d'appeler à l'amélioration de leur suivi afin qu'elles ne soient pas détournées par le non-respect des règles en raison de la décentralisation de la gestion des ressources humaines vers les Secteurs, services et bureaux.

A cet égard, le rapport du Corps commun d'inspection sur la gestion et l'administration de l'UNESCO a préconisé que « davantage de progrès s'imposent dans le domaine de la gestion des ressources humaines » et a constaté que « des aspects tels que la gestion des carrières, la responsabilisation des cadres et la relation avec les cadres supérieurs nécessitent toujours une certaine attention » et que « cette situation doit être réglée pour éviter des frustrations dont l'efficacité de l'Organisation pourrait pâtir ». A cet égard, le STU a déploré, y compris publiquement devant le Conseil exécutif, que cette situation perdure ainsi que l'importante dégradation des relations entre le personnel et le management qui date de bien avant la période de crise et ne cesse désormais de s'aggraver.

Recrutement

Les PAB sont pour le STU une occasion supplémentaire d'attirer l'attention de l'administration sur les irrégularités et injustices concernant les procédures de recrutement et de veiller à ce que priorité soit donnée au recrutement interne dès lors que les candidats internes ont les compétences requises. Les observations faites oralement ou par écrit ont permis dans certains cas de remédier à des irrégularités ou injustices, notamment dans des cas où des candidats externes étaient choisis au détriment de candidats internes ayant pourtant les compétences requises.

Le STU a continué de dénoncer, y compris lors de la 192^e session du Conseil exécutif, le processus de recrutement pour lequel le processus de prise de décision est toujours décentralisé dans les différents Secteurs et services de l'Organisation, le STU ne voyant pas comment la transparence dans le recrutement et le suivi des règles et procédures établies pourraient être améliorées en ayant simplement un nouveau système électronique.

Concernant la recherche d'un meilleur équilibre entre les postes relevant des programmes et ceux relevant de l'administration (objectif 10 de la feuille de route), et suite à la décision de la Directrice générale de viser le gel de 100% des postes vacants, le STU veille à ce que cette démarche soit réalisée de manière claire et transparente au niveau des Secteurs et services dans un souci de maintien d'un niveau de compétence élevé et d'évolution de carrière malgré la crise.

Le STU a appelé le personnel à signaler les abus, tels que la redistribution de tâches de personnel de grade supérieur ayant quitté l'Organisation au personnel de grade inférieur, sans compensation (SPA ou reclassification).

Le STU a constaté des dérives menant à des manquements au respect du Manuel des ressources humaines (recours à des membres du personnel non permanent pour exécuter des « *core functions* » dévolues aux membres du personnel permanent) et la poursuite de recrutements externes en contradiction avec les règles de ce même Manuel, et alors que les postes vacants sont censés être gelés depuis avril 2012.

Circulaires administratives relatives aux questions de personnel

Le STU a pu faire ses commentaires sur les circulaires relatives aux questions de personnel d'une part au sein de l'ACPP en tant qu'observateur et d'autre part avant leur publication. Hormis pour celle concernant le redéploiement (voir point suivant) pour laquelle le STU n'a pu obtenir satisfaction sur des points importants, l'essentiel de ses commentaires a été pris en compte, et notamment pour les circulaires concernant la « Prévention de la fraude et des pratiques de corruption », la « *declaration of interest and financial disclosure programme* », la prime d'affectation, les voyages statutaires, l'allocation d'éducation, et les « Mesures de coût-efficacité ».

Le STU a cependant regretté à plusieurs reprises le non-respect du délai d'un mois accordé aux associations du personnel pour « formuler des commentaires écrits sur les projets de modification du Statut ou du Règlement du personnel, ou de tout autre texte concernant les conditions d'emploi et de travail du personnel » (point 9.2.D.6 du Manuel des ressources humaines).

Redéploiement

Le STU a pris part aux discussions sur la circulaire relative aux mesures visant à faciliter le redéploiement du personnel et remis à l'administration en février et mars 2014 ses commentaires sur les listes des postes occupés proposés à l'abolition au Siège et Hors Siège (commentaires généraux, par Secteur, et poste par poste). Le STU a continué à œuvrer afin de faire en sorte que l'exercice de redéploiement se fasse dans le cadre d'un exercice global.

Bilan de compétences

Le STU n'a cessé d'insister sur l'urgence pressante de la mise en place rapide d'un vrai mécanisme de bilan de compétences. Outre l'importance des bilans de compétences dans le cadre du développement de carrière des membres du personnel, cette mise en place est devenue impérative dans la situation actuelle de crise car il n'est pas possible d'envisager de redéployer le personnel sans une connaissance détaillée de ses compétences. L'outil informatique *MyTalent*, mis en place en 2013, ne correspond pas au mécanisme de bilan de compétences que le STU appelait de ses vœux.

Redéploiement du réseau hors-Siège et mobilité

Une nouvelle politique de mobilité, désormais retardée, avait été annoncée pour être mise en place début 2013. Le STU a déploré que, en l'absence de cette nouvelle politique, les décisions relatives à la mobilité aient continué à être prises au cas par cas au sein des Secteurs et sans cohérence avec une stratégie globale à l'échelle de l'UNESCO. Le STU regrette également qu'un nombre important de transferts aient eu lieu avant la mise en œuvre du redéploiement, réduisant ainsi le nombre de postes vacants disponibles pour cet exercice et mettant à l'abri des membres du personnel favorisés. Dans ce même contexte, le STU regrette les nombreux cas récents de nominations directes à des postes de Directeur ou Chefs de certains Bureaux Hors Siège qui n'ont pas fait l'objet d'une procédure de

recrutement ou qui se sont déroulés après qu'un des candidats était déjà placé à titre provisoire à ces postes, ce qui leur a donné un avantage certain vis-à-vis d'autres candidats.

Le STU participe activement aux réunions de l'ACPP (Commission consultative pour les questions générales de personnel) à ce sujet qui ont débuté en janvier 2013. Il veille notamment à ce que la mobilité ne soit pas que géographique mais également intersectorielle garantissant ainsi les mêmes opportunités pour tout le personnel de l'UNESCO au lieu d'une situation avec plusieurs politiques de mobilité différentes et donc inégales en raison de la réalité de chaque Secteur. Les demandes du STU sont également la transparence et le respect des règles en vigueur dans les décisions des managers et surtout un suivi efficace de ces décisions par le Bureau des ressources humaines.

Réforme EO/AO

Au cours de l'année 2013, les groupes de travail EO et AO se sont réunis régulièrement avec BFM pour revoir les *process* de leurs unités. Une structure « Management Support Unit » (MSU) a été proposée le 6 septembre 2013 aux groupes EO et AO et à l'automne 2013 à la Directrice générale pour approbation. Un consultant (M. Antonin Gnacadja) a été embauché spécialement en octobre 2013 pour revoir les *process* des unités AO dans le cadre de la plateforme prévue à BFM, MSS et HRM. Son rapport a été soumis à BFM fin janvier 2014. La concertation entre les groupes de travail EO et AO n'a pas toujours eu lieu. La réforme qui devait être mise en place en septembre 2013 semble avoir pris du retard. Plusieurs incohérences dans la structure proposée ont été soulignées à maintes reprises. Jusqu'ici, la réforme est menée dans les services centraux. Les associations n'ont pas été conviées à participer à cet exercice mais le STU a abordé le sujet plusieurs fois au cours des réunions mensuelles avec HRM et a demandé à ce que cette réforme s'aligne sur l'exercice global de restructuration pour éviter que le personnel concerné soit lésé lors du redéploiement.

Caisse d'assurance maladie (CAM)

Appuyé par un groupe de travail sur la CAM, le STU a suivi de près les propositions de réforme de la gestion de la CAM soumises par l'Administration au Conseil de gestion de la CAM, dès septembre 2012. Ceux-ci ont fait l'objet d'une étude approfondie du Conseil de gestion qui a approuvé le principe d'amendements considérables du règlement de la CAM, et ceci contre l'avis exprès du STU, seul observateur des associations du personnel aux travaux du Conseil. Le STU a informé les participants des raisons de son opposition aux amendements, notamment en raison de la perte d'indépendance et d'autonomie de la Caisse. En absence d'explications suffisantes et satisfaisantes de la part de l'Administration, lors de l'Assemblée extraordinaire des participants à la Caisse appelé à statuer sur le changement des statuts de la Caisse, tenue en septembre 2013, les participants ont approuvé à l'unanimité une résolution sollicitant plus de temps pour une réflexion approfondie et sollicitant comme préalable à toute décision un audit du Commissaire aux Comptes.

Passant outre le rôle de l'assemblée des participants, seul organe pouvant statuer sur l'amendement des statuts de la Caisse concernant sa gestion, la Directrice générale a présenté sa proposition d'amendements des statuts à la 37^e session de la Conférence générale. Malgré l'opposition exprimée par écrit et oralement par le STU, la Conférence générale a appuyé la proposition de la Directrice générale. Ces amendements n'ont toutefois pas encore été promulgués par voie d'une circulaire administrative. Le STU a appuyé un groupe d'anciens fonctionnaires participants de la CAM à introduire un appel à la décision de la Conférence générale auprès du Tribunal administratif de l'Organisation Internationale du Travail.

SEPU

Population cliente du SEPU

Le SEPU compte environ 4500 membres dont 88% des épargnants ont plus de 60 ans. Seuls 6,13% des membres sont actuellement en fonction à l'UNESCO. La tendance démographique observée l'année dernière concernant le vieillissement des adhérents s'est accentuée cette année, impactant fortement les débits sur les fonds en dépôt pour succession.

Résultats financiers du SEPU en 2013

Les placements financiers restent cette année encore très marqués par la crise financière mondiale avec une politique des principales banques mondiales très axée sur des taux monétaires faibles n'offrant que de modestes capacités de rentabilité à ces placements. Les comptes en dépôt des membres sont rémunérés à 1,20% pour les comptes en euro et 0,70% pour les comptes en dollar. Comme l'année dernière, le revenu d'activité pour 2013 provient aux 2/3 de placements financiers, 1/3 de l'activité du comité des crédits (prêts hypothécaires et à la consommation).

Activités thématiques

L'année 2013 a été marquée par la réalisation/poursuite des projets suivants :

- la modernisation des outils de communication (création d'une banque électronique)
- la présentation de solution adaptée à la situation de réduction du personnel (séparation volontaire, redéploiement et éventuel licenciement)
- la révision de la nature des portefeuilles gérés en externe, l'intensification de ceux gérés en interne dont les rendements est meilleur.

Conclusion

Le STU une amélioration du fonctionnement global du SEPU et se félicite de la prise en considération des changements dans la structure et les conditions d'emploi du personnel pour la gestion du SEPU.

Service de restauration (URS)

Le STU reste vigilant quant à la gestion de l'URS par la société Horisis, spécialisée en conseil et management, et à une possible tentative d'externalisation des services de restauration, à laquelle le STU demeure fermement opposé.

Economat

Au cours de l'année 2012-2013, après plusieurs réunions et une Assemblée de l'Economat, les élections de 5 candidats au Comité de gestion de l'Economat ont eu lieu le 25 juin 2013. Ce Comité était suspendu depuis 2004. Depuis la réactivation de ce Comité de gestion, plusieurs réunions avec MSS ont eu lieu pour revoir les orientations de l'Economat, relancer les commandes (de parfum entre autres) et étudier un réaménagement des lieux. Un sondage a été réalisé auprès des utilisateurs courant 2013 afin de cerner leurs besoins.

191^e session du Conseil exécutif

Le STU a participé à la 191^e session du Conseil exécutif par le biais d'addenda annexés à deux documents contenant l'avis du Syndicat sur la stratégie de gestion des ressources humaines et le plan d'action correspondant (2011- 2016) et sur la Caisse d'assurance maladie (CAM).

Afin d'augmenter l'impact de ces avis, des communiqués ont été diffusés à l'ensemble du personnel et aux délégations permanentes avant leur discussion en Conseil exécutif.

Le STU a suivi en salle tous les débats relatifs à ces points et est intervenu oralement avant qu'ils ne soient soumis à la décision. Les interventions de plusieurs délégations témoignent de la prise en compte des commentaires écrits et oraux du STU.

192^e session du Conseil exécutif

Le STU a participé à la 192^e session du Conseil exécutif par le biais d'addenda annexés à quatre documents contenant l'avis du Syndicat sur les questions relatives aux ressources humaines, le Plan des recettes et des dépenses et plan de restructuration basés sur la situation de trésorerie de 507 millions de dollars attendue pour 2014-2015, sur le suivi de l'évaluation externe indépendante (EEI) de l'UNESCO, mise en œuvre de la feuille de route et situation financière, et sur la gestion des bâtiments de l'UNESCO.

Afin d'augmenter l'impact de ces avis, des communiqués ont été diffusés à l'ensemble du personnel et aux délégations permanentes avant leur discussion en Conseil exécutif.

Le STU a suivi en salle tous les débats relatifs à ces points et est intervenu oralement avant qu'ils ne soient soumis à la décision. Les interventions de plusieurs délégations témoignent de la prise en compte des commentaires écrits et oraux du STU.

37^e session de la Conférence générale

Le STU a participé à la 37^e session de la Conférence générale par le biais d'addenda annexés à deux documents contenant l'avis du Syndicat sur le Plan des recettes et des dépenses et plan de restructuration basés sur la situation de trésorerie de 507 millions de dollars attendue pour 2014-2015, la situation de la Caisse d'assurance maladie et la mise en place de la nouvelle structure de gouvernance.

Afin d'augmenter l'impact de ces avis, des communiqués ont été diffusés à l'ensemble du personnel et aux délégations permanentes.

Le STU a suivi en salle tous les débats relatifs à ces points et est intervenu oralement avant qu'ils ne soient soumis à la décision.

FICSA

La FICSA est la Fédération qui représente le STU à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York dans toutes les Commissions concernant les questions de gestion du personnel, CAM et Pension. Elle a un droit de parole très important.

Cette année, le Conseil de la FICSA était accueilli par l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) à Vienne (Autriche). Le STU n'a pas pu y assister cette année en raison de sa mobilisation totale pour respecter le court délai pour soumettre à l'Administration ses commentaires sur la liste de propositions d'abolitions de postes occupés.

En revanche, le Président du STU a pu participer à des ateliers « juridiques » proposés par la FICSA avant le 37^e Conseil, les 30 et 31 janvier 2014, ainsi qu'à une réunion de Chefs de délégations.

Néanmoins, les divers rapports du Conseil 2014 de la FICSA sont disponibles pour ceux qui le souhaitent ; il suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat du STU.

Communication

La stratégie de communication du STU est essentiellement basée, d'une part, sur une vaste campagne de courriels, et d'autre part, sur le développement de son site web.

Les « STU Flash » traitent de diverses questions concernant les droits du personnel au cours de l'année. Il peut s'agir de :

- Répondre à une circulaire qui vient de paraître, un événement ou réunion de la Directrice Générale etc.

- Fournir plus d'informations sur les questions d'intérêt pour le personnel et pour lesquels ils ne se sentent pas suffisamment informés par la direction
- Transmettre le message clé du STU et exprimer son point de vue sur certaines mesures

Un nouveau site internet a été développé dans le courant de l'année 2013. Il est prêt à être mis en ligne.

Loisirs

Durant le courant de l'année 2013, des activités récréatives et de loisirs ont été proposées par le STU.

Les cours de peinture, s'adressant à la fois à des débutants et à des confirmés, sont donnés par Carlos Velez de Villa.

Les cours de photos ont commencé en janvier 2012 avec beaucoup de succès. Ceux-ci sont proposés par une ancienne photographe de la Directrice générale de l'UNESCO, Ania Freindhorf.

Les cours de yoga, animés par Alexandra Hak, rencontrent eux aussi beaucoup de succès.

Les cours de Fit Dance et de Energie Balance assurés par Emeline Lambert, professeur de sport au Club Med Gym, ont continué.

La révision de contrats pour nos activités sera revue au fur et à mesure ; et les activités ne nous rapportant pas assez d'argent seront arrêtées.

Pour ce qui est du Service Billetterie-Spectacles, le STU propose toujours des tickets pour Disneyland et des tickets cinéma (MK2 et UGC).

:: :: ::

**6^e Bureau exécutif du 65^e Conseil
du Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU)
Rapport annuel (avril 2013 - mars 2014)**

Depuis l'élection du nouveau Bureau exécutif (4 avril 2013), celui-ci s'est réuni à 18 reprises.

Le Bureau exécutif, outre le fonctionnement du STU et la liaison avec le Conseil, a traité de nombreux sujets :

FICSA

Toute l'année, Elia Matias, Président du STU, et Sandra Gallet, membre du Bureau exécutif, ont assuré la coordination entre le STU et la FICSA. La FICSA a fourni un appui important dans le cadre du Comité de crise, tant sur le plan juridique que sur les informations fournies par les autres associations d'agences du Système des Nations Unies. La FICSA a constamment tenu le STU informé des décisions importantes prises par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et d'autres instances dont les décisions ont des conséquences sur la politique du personnel.

Sujets institutionnels et service aux collègues

- *Défense des cas individuels*

Le STU, par le biais de son président, a continué tout au long de cette période à défendre les collègues et à les aider dans la constitution de leur dossier d'appel. Il est intervenu également à plusieurs reprises pour résoudre des conflits et corriger des situations d'inégalité de traitement des collègues. Le STU est resté très vigilant sur l'application des règles par HRM, en particulier pour les SPA.

- *Groupe de réduction des coûts*

Le STU a fourni à l'Administration ses commentaires sur les circulaires administratives AC/HR/30 sur le Programme de cessation volontaire de service par accord mutuel (2013) et AC/HR/33 sur les Aménagements de travail et de congés en prévision du plan de restructuration du personnel, dans l'espoir de limiter ainsi le nombre de postes abolis.

- *CAM*

Passant outre le rôle de l'assemblée des participants, seul organe pouvant statuer sur l'amendement des statuts de la Caisse concernant sa gestion, la Directrice générale a présenté sa proposition d'amendements des statuts à la 37^e session de la Conférence générale. Malgré l'opposition exprimée par écrit et oralement par le STU, la Conférence générale a appuyé la proposition de la Directrice générale. Ces amendements n'ont toutefois pas encore été promulgués par voie d'une circulaire administrative. Le STU a appuyé un groupe d'anciens fonctionnaires participants de la CAM à introduire un appel à la décision de la Conférence générale auprès du Tribunal administratif de l'Organisation Internationale du Travail.

- *Economat*

Depuis la réactivation du Comité de gestion, plusieurs réunions avec MSS ont eu lieu pour revoir les orientations de l'Economat, relancer les commandes (de parfum entre autres) et étudier un réaménagement des lieux. Un sondage a été réalisé auprès des utilisateurs courant 2013 afin de cerner leurs besoins.

- *Circulaire mobilité et redéploiement*

Le STU a participé à plusieurs réunions avec HRM et a fait des commentaires à deux reprises sur la circulaire concernant le comité de redéploiement. Il a obtenu de siéger en tant que membre à part entière et non seulement observateur à ce comité. Les propositions du STU ont été reprises en grande partie par l'Administration dans le texte final. Néanmoins, le STU a exprimé sa vive inquiétude sur la manière d'appliquer ce texte et sur la partialité des choix finaux.

- *Conseil exécutif : préparation des documents*

Comme à chaque Conseil exécutif, le STU a préparé plusieurs addenda écrits aux documents du Conseil, en particulier sur le Comité du Siège et les ressources humaines.

Fonctionnement du STU

- *Fonds juridique du STU*

Le STU s'est entouré de juristes compétents depuis plusieurs années pour apporter une aide aux collègues dans leurs appels et dans les procédures devant le TAOIT. Sur proposition du président, le BE a approuvé le principe du versement d'une somme d'argent établie à l'avance avec les collègues en cas d'aboutissement des requêtes et de réussite devant le Tribunal. L'argent ainsi collecté permet d'alimenter le fonds d'aide juridique du STU qui prend en charge la moitié des honoraires du juriste.

Cependant, compte tenu des nombreuses procédures probablement à venir, le STU devra trouver rapidement de nouvelles sources de financement du Fonds juridique.

- *Recrutement et restructuration du secrétariat du STU*

Avec le départ de sa secrétaire principale, Mme Claude Claircy-Rivière, le STU a demandé à HRM la restructuration de son secrétariat dans le but de réaliser des économies, tant pour le STU que pour l'Organisation. Ainsi, le poste à plein temps a été transformé en poste à mi-temps et a été mis au recrutement. En avril 2013, Mme Pauline Tousnakhoff a été nommée assistante principale du STU.

Organisation d'activités culturelles et sportives

Le STU propose des activités culturelles et sportives à des tarifs préférentiels et organise régulièrement des cours de photo et de peinture, des cours de yoga, des cours de Fit Dance et d'Energie balance ainsi que des manifestations diverses.

Ci-dessous, la liste des différentes activités de l'année :

- La braderie du STU a eu lieu le mercredi 5 juin 2013 dans les locaux du STU et a rencontré comme les années précédentes un grand succès.
- Le gala de l'Ecole de danse Gustine Saussey s'est tenu à l'UNESCO, en Salle I, le vendredi 24 mai 2013. Parents et amis étaient présents et ravis de leur soirée.
- Suite aux difficultés financières que rencontre l'UNESCO, il n'y a pas eu de Fête du personnel ni de Fête de Noël des enfants.

:: :: ::

**Rapport financier des Secrétaires généraux pour le 6^e Bureau exécutif
du 65^e Conseil du Syndicat du Personnel (STU)
(avril 2013 - mars 2014)**

La trésorerie du STU est positive au 31 décembre 2013.

Les comptes annuels du STU sont tenus à la disposition des membres au Secrétariat du STU.

Le STU est en négociation avec la FICSA au sujet de sa contribution annuelle pour 2014.

Nous tenons à remercier l'expert-comptable, M. Nizery et son collaborateur, M. Colibert, de leurs conseils tout au long de l'année, ainsi que le Secrétariat du STU.

Nous remercions également Cristina Iglesias, bénévole au STU, qui contribue tout au long de l'année au Service Billetterie-Spectacles.

:: :: ::

- 13 -
ANNEXE

Dossiers	Description	Réfèrent(s)	Conseillers
1/ Questions relatives au personnel / Restructuration et réforme des secteurs / Assistance temporaire	ACPP / Conditions d'emploi / Réunions avec HRM / Circulaires administratives / Mobilité / Redéploiement / Bilan de compétences	Elia Matias	Le Conseil
2/ Recrutement	PAB	Marcello Scarone Azzi	Souâd El Jamali Françoise Girard Elia Matias Alexander Schischlik
3/ Cas individuels	Conseils généraux et procédures de recours internes	Alexander Schischlik	Steve Hewitt Elia Matias Mauro Rosi Claire Servoz
4/ CAM et Pension	CAM et Pension	Alexander Schischlik	Shama Chokkam-Sunderraj
5/ SEPU	Comité de gestion	Souâd El Jamali	Giampaolo Bruno
6/ Communication	Comité de révision (STU info, web, etc)	Sandra Gallet	Souâd El Jamali Philipp Muller-Wirth
7/ Comité du siège /Hygiène et Sécurité /Club enfants /Service de restauration /Economat	Comité du siège / Hygiène et Sécurité / Club enfants / Service de restauration / Economat	Elia Matias	Giampaolo Bruno Shama Chokkam-Sunderraj Claire Servoz (Economat)
8/ FICSA	FICSA	Sandra Gallet	Steve Hewitt Silvana Medica Claire Servoz
9/ Hors Siège (Field Offices)	Hors Siège (Field Offices)	Elia Matias	Amani El-Sheikh Sandra Gallet Steve Hewitt

10/ Relations AIPU

Relations avec l'AIPU

Ana Dumitrescu

Silvana Medica
Philippe Pypaert

Shama Chokkam-Sunderraj
Souâd El Jamali
Golda El-khoury
Sandra Gallet
Françoise Girard
Elia Matias
Philipp Muller-Wirth
Mauro Rosi

11/ Loisirs

Loisirs (activites culturelles & sportives, partenariat)

Elia Matias

Giampaolo Bruno